

SITE : ARZAL-CAMOEL

NOTE N°: 03 / 2018

Rédacteur :
S.DUBOIS

**OBJET: Réunion du Comité Local des Usagers Permanents des
Installations Portuaires de Plaisance le 19 avril 2018**

Directeur
Port d'Arzal-Camoël
Tel : 02 97 45 02 97

Présents :

23 usagers, liste en pièce jointe,
Régis PAJOT, représentant le Conseil départemental du Morbihan,
Arnauld DEVYS, directeur adjoint de la Compagnie des Ports du Morbihan,
Soizic DUBOIS, directeur du port d'ARZAL-CAMOËL,
Nicolas LAHAYE, adjoint au directeur du port d'ARZAL-CAMOEL,

R. PAJOT rappelle le rôle du CLUPIPP qui se réunit une fois par an et explique le système d'adhésion :
Tout titulaire d'un contrat d'occupation de plus de 6 mois dans le port peut demander à s'inscrire sur la
liste du CLUPIPP.

Cette demande s'effectue à tout moment auprès du gestionnaire du port (Société Publique Locale
Compagnie des Ports du Morbihan) à la capitainerie du port (imprimé disponible sur le site internet du
port).

Chaque année, un courrier de proposition d'adhésion est envoyé par le port à tous les titulaires d'un
nouveau contrat dont la durée est supérieure à 6 mois.

Pour Arzal-Camoël, 268 personnes sont inscrites sur la liste CLUPIPP (225 en 2017).

A. DEVYS accueille les usagers et présente le nouveau directeur du port ARZAL-CAMOEL.

Le document communiqué aux participants au début de la réunion est étudié :

Présentation du port et son activité commerciale,
Etat des listes d'attente et gestion des demandes,
Investissement en cours,
Résultats d'exploitation pour 2017 et prévisions pour 2018.
Ce document est repris en annexe de ce rapport.

DESTINATAIRES : Affichage en Capitainerie et site internet
**COPIES : MO. JARLINGAND (Maire d'Arzal) – B. LE GUEN (Maire
de CAMOËL) - M. LE BRAS - A.DEVYS**

Un travail en concertation avec le gestionnaire de l'écluse d'Arzal et les associations d'usagers des ports de Vilaine gérés par la Compagnie des Ports du Morbihan aboutit à faire évoluer l'accueil des plaisanciers souhaitant franchir l'écluse d'Arzal.

Trois axes ont été étudiés et devraient être mis en place avant juillet 2018 :

1. Demande d'information sur l'utilisation des pontons d'attente en amont et en aval de l'écluse :

L'organisation des pontons d'attente est revue en 2018 en vue de créer une zone d'amarrage d'attente pour les bateaux en instance d'éclusage :

- En amont, mise en place d'une tonne pour amarrage en marguerite (tonne identique à celle d' Hoëdic) et possibilité de s'amarrer au quai devant l'écluse côté Ouest (Bâbord en venant de l'amont).
- En aval, le ponton d'attente off-shore proche de l'écluse, est agrandi pour passer de 48 à 60 mètres. Ce qui permettra à 20 bateaux d'y accoster. L'accostage de quelques bateaux sera possible également le long de la digue du passage (à Tribord en venant de l'aval). Enfin, une grosse bouée permettra à 3 ou 4 bateaux de s'amarrer.
- En aval, le ponton « 24h » relié à la terre, situé en aval, reste identique. Une navette sera mise en place vers et depuis la capitainerie. Le service de ramassage des déchets sera amélioré.
- Pour les usagers le souhaitant, un service de remorquage des bateaux laissés sur le ponton « 24h » sera proposé sous forme de prestation.

2. Ordre de passage de l'écluse, les plaisanciers ne respectent pas l'ordre d'arrivée au barrage pour entrer dans l'écluse :

Lors de fortes affluences de la saison 2018, un agent portuaire, sur l'eau, sera présent de chaque côté, pour organiser et coordonner les ordres de passage.

3. Déclaration d'intention de franchissement de l'écluse :

Un nouveau système informatique pour permettre aux plaisanciers de déclarer leur intention de passage de l'écluse est en cours de réflexion avec les associations d'usagers, notamment pour les écluses peu fréquentées. Ce système devrait permettre à terme, une plus grande souplesse et une meilleure connaissance des éclusages à faire et de leurs dimensionnement à prévoir, en vue de minimiser les entrées d'eau salée dans la Vilaine.

Questions posées au préalable et pendant la réunion :

1. Places de parking côté Camoël : beaucoup de véhicules utilisent les parkings dédiés aux plaisanciers en passant la barrière grâce au code connu par beaucoup :

Les usagers du port utilisent un badge. Le système d'ouverture avec code est prévu pour les pompiers, la gendarmerie et la police municipale. Nous allons entrer en contact avec eux afin de leur remettre un badge, pour pouvoir supprimer l'ouverture par code.

2. Demande d'installation d'une barrière pour le parking coté Arzal :

Ce point sera étudié ultérieurement

3. Manque d'emplacements sur le parking coté Camoël :

Il existe 3 parkings. Il est très peu fréquent que le parking proche de la barrière soit plein. En bord de rive, des emplacements temporaires limités à 20 minutes sont disponibles pour charger ou décharger les véhicules. La limitation d'ouverture de la barrière aux badges uniquement réduira l'utilisation des parkings par les personnes non-usagers du port.

4. Les catways sont trop bas :

Lors du prochain changement de pannes, les catways seront au même niveau que les pontons. Les travaux de changement de pannes commencent coté Arzal en hiver 2018-2019.

5. Le chemin piétonnier, coté Camoël, le long de la rive est devenu boueux :

Une nouvelle couche de gravier sera mise sur ce chemin.

6. Signalisation verticale de limitation de vitesse sur la zone portuaire d'Arzal :

Cette demande a été faite en 2017 également. Nous allons nous assurer auprès de la mairie, dans les meilleurs délais, que la demande a bien été faite.

7. Comment sont diffusées les informations générales du port ?:

Les informations courantes sont affichées sur les bâtiments de la Capitainerie, coté Arzal et coté Camoël, affichages sur panneaux et sur les affichages numériques sur les écrans. Les informations exceptionnelles sont diffusées sur ces mêmes affichages et également par courriel à tous les plaisanciers usagers du port. Nous demandons à tous les usagers de mettre à jour leurs coordonnées en cliquant sur le lien « Mon espace client » sur le site internet du port.

8. Amélioration du WIFI : le réseau semble être plus faible qu'il ne l'a été :

Nous allons demander à l'entreprise qui a installé le réseau de venir vérifier les antennes relais.

9. Installation d'un système de vidéo surveillance :

La compagnie des ports du Morbihan teste actuellement un système sur un autre port de la Compagnie. Une installation de vidéo surveillance pourra être étudiée aux endroits stratégiques du port une fois ces tests réalisés.

10. Envasement du chenal et de l'embouchure de la Vilaine

Le roto-dévaseur « Roche Vilaine » dévase le chenal une fois par an sur la période hivernale ; Une étude est en cours actuellement pour l'embouchure au niveau du comité d'estuaire.

11. L'échappement du moteur du nouvel élévateur donne sur les coques des bateaux :

Un coude sera installé pour orienter l'échappement vers le haut.

12. La borne de traitement des eaux 'bateau bleu' ne fonctionne pas :

La borne fonctionne bien. Quand un usager arrête la pompe avec le bouton d'urgence, l'affichage indique « Hors service ». Il suffit de désenclencher le bouton d'arrêt d'urgence pour que cela fonctionne. L'arrêt de la pompe doit se faire en coupant la vanne. Un affichage sera ajouté pour être plus explicite.

13. Problème d'aération des sanitaires Est de Camoël.

Il a en effet été constaté que la VMC ne brasse pas l'air du fond des sanitaires coté Est. Le circuit d'air passe directement des grilles des fenêtres à l'aspiration de la VMC. Une grille va être installée sur le mur Est pour palier à ce problème.

Pièces jointes :

- Feuille d'émarginement,
- Document de présentation communiqué en début de réunion,
- Compte d'exploitation et d'objectifs 2018 du port d'Arzal-Camoël.